

Guy DE MAUPASSANT, *Moiron*, 1887.

Comme on parlait encore de Pranzini, M. Maloureau, qui avait été procureur général sous l'Empire, nous dit :

« Oh ! j'ai connu, autrefois, une bien curieuse affaire, curieuse par plusieurs points particuliers, comme vous l'allez voir. »

5 J'étais à ce moment-là procureur impérial en province, et très bien en cour, grâce à mon père, premier président à Paris. Or j'eus à prendre la parole dans une cause restée célèbre sous le nom de l'Affaire de l'instituteur Moiron.

M. Moiron, instituteur dans le nord de la France, jouissait, dans tout le pays, d'une excellente réputation. Homme intelligent, réfléchi, très religieux, un peu taciturne, il s'était marié dans
10 la commune de Boislinot où il exerçait sa profession. Il avait eu trois enfants, morts successivement de la poitrine. À partir de ce moment, il sembla reporter sur la marmaille confiée à ses soins toute la tendresse cachée en son cœur. Il achetait, de ses propres deniers, des joujoux pour ses meilleurs élèves, pour les plus sages et les plus gentils ; il leur faisait faire des dînettes, les gorgeant de friandises, de sucreries et de gâteaux. Tout le monde aimait et vantait ce brave
15 homme, ce brave cœur, lorsque coup sur coup cinq de ses élèves moururent d'une façon bizarre. On crut à une épidémie venant de l'eau corrompue par la sécheresse ; on chercha les causes sans les découvrir, d'autant plus que les symptômes semblaient des plus étranges. Les enfants paraissaient atteints d'une maladie de langueur, ne mangeaient plus, accusaient des douleurs de ventre, traînaient quelque temps, puis expiraient au milieu d'abominables souffrances.

20 On fit l'autopsie du dernier mort sans rien trouver. Les entrailles envoyées à Paris furent analysées et ne révélèrent la présence d'aucune substance toxique.

Pendant un an, il n'y eut rien, puis deux petits garçons, les meilleurs élèves de la classe, les préférés du père Moiron, expirèrent en quatre jours de temps. L'examen des corps fut de nouveau prescrit et on découvrit, chez l'un comme chez l'autre, des fragments de verre pilé incrustés dans les organes. On en conclut que ces deux gamins avaient dû manger imprudemment
25 quelque aliment mal nettoyé. Il suffisait d'un verre cassé au-dessus d'une jatte de lait pour avoir produit cet affreux accident, et l'affaire en serait restée là si la servante de Moiron n'était tombée malade sur ces entrefaites. Le médecin appelé constata les mêmes signes morbides que chez les enfants précédemment atteints, l'interrogea et obtint l'aveu qu'elle avait volé et mangé des
30 bonbons achetés par l'instituteur pour ses élèves.

Sur un ordre du parquet, la maison d'école fut fouillée, et on découvrit une armoire pleine de jouets et de friandises destinés aux enfants. Or presque toutes ces nourritures contenaient des fragments de verre ou des morceaux d'aiguilles cassées.

Moiron aussitôt arrêté parut tellement indigné et stupéfait des soupçons pesant sur lui qu'on
35 faillit le relâcher. Cependant les indices de sa culpabilité se montraient et venaient combattre
en mon esprit ma conviction première basée sur son excellente réputation, sur sa vie entière et
sur l'in vraisemblance, sur l'absence absolue de motifs déterminants d'un pareil crime.

Pourquoi cet homme bon, simple, religieux, aurait-il tué des enfants, et les enfants qu'il
semblait aimer le plus, qu'il gâtait, qu'il bourrait de friandises, pour qui il dépensait en joujoux
40 et en bonbons la moitié de son traitement ?